

RÈGLEMENTS M.R.C. DE MONTMAGNY

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY

RÈGLEMENT N° 2001-09

**ÉTABLISSANT UNE POLITIQUE RELATIVE
AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES
EMPLOYÉS(ES) DE LA MRC DE
MONTMAGNY.**

Avis de motion : 13 novembre 2001

Adoption : 28 novembre 2001

Publication : _____

Entrée en vigueur: _____

- CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny désire établir une politique relative aux conditions de travail des employés(es);
- CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à la séance du 13 novembre 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. NORBERT MORIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'il soit ordonné et décrété par règlement numéro 2001-09 de ce conseil ce qui suit:

Article 1 – OBJET

Le présent règlement a pour objet d'établir une politique relative aux conditions de travail des employés(es) dans un document intitulé "POLITIQUE RELATIVE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS(ES) DE LA MRC DE MONTMAGNY". Cette politique est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2 – AUTORISATION DE SIGNATURES

Par le présent règlement, le préfet et la directrice générale sont autorisés à signer le document prévu à l'article 1.

Article 3 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la Loi.



Pierre Lachance, préfet



Nancy Labrecque, directrice générale

ADOPTÉ.